

Procès verbal de la réunion du Comité de Pilotage de l'ITIE-GUINEE du 8 Décembre 2021

Le Comité de Pilotage de l'ITIE-GUINEE s'est réuni le Jeudi 8 Décembre 2021 de 11h05 à 12h05 dans la salle de conférence du Ministère des Mines et de la Géologie sous la présidence de Monsieur Mohamed Lamine SY SAVANE, Président dudit Comité.

l'ordre du jour était le suivant :

- 1. Présentation du nouveau Président et du nouveau Vice-président du Comité de Pilotage de l'ITIE-GUINEE ;**
- 2. Remise de satisfecit aux membres sortants du comité de pilotage ;**
- 3. Adoption du Procès-verbal de la réunion du 18 Novembre 20'21 ;**
- 4. Divers.**

Au titre du premier point de l'ordre du jour, Monsieur DIABY a, au nom du Comité de Pilotage, souhaité la bienvenue :

- Au nouveau président du comité de pilotage, Monsieur Mohamed Lamine SY SAVANE, Secrétaire Général du Ministère des Mines et de la Géologie en remplacement de Monsieur Saadou NIMAGA ;
- Au nouveau Vice-président du comité de pilotage, Monsieur Mamadou Gando BARRY, Secrétaire Général du Ministère du Budget en remplacement de Monsieur Mamadou SYLLA.

Il a également salué la présence de Monsieur Aboubacar KOUROUMA, promu Secrétaire Général au Ministère de l'Habitat et de l'Aménagement du Territoire.

Ce fut ensuite le tour de table pour permettre aux membres du comité de pilotage de se présenter.

Monsieur Mamadou DIABY : après ces présentations, a passé la parole à Monsieur Mamadou Gando BARRY.

Monsieur Mamadou Gando BARRY : a remercié l'ITIE-GUINEE pour tout ce qu'elle fait dans le cadre de la mise en oeuvre de la politique du gouvernement en matière de transparence. Il a indiqué que sa porte est ouverte et qu'on peut compter sur lui. Il donnera le meilleur de lui même pour mériter la confiance placée en lui.

Monsieur Mohamed Lamine SY SAVANE : a souligné que l'ITIE constitue une famille. Il a indiqué que la présente rencontre est certainement un privilège mais aussi une opportunité. Il a noté que chacun des membres du comité a une expertise qui n'est plus à démontrer. Il compte donc sur le dynamisme et la volonté de chaque membre à oeuvrer pour le décollage économique de notre pays. Les populations comptent sur nous. Nous devons faire en sorte que les ressources provenant du secteur minier servent au développement de nos localités.

Il a rassuré les membres du comité que le vice président et lui-même feront de leur mieux pour que les objectifs poursuivis par l'ITIE soient atteints.

Au titre du 2e point de l'ordre du jour, un satisfecit a été remis par Monsieur Mamadou Gando BARRY à Monsieur Aboubacar KOUROUMA pour les loyaux services rendus à l'ITIE-GUINEE. Il a particulièrement oeuvré pour la publication régulière des bulletins mensuels portant sur la production et l'exportation des minerais.

Monsieur Aboubacar KOUROUMA : a remercié le comité de pilotage pour ce satisfecit qui lui va droit au coeur. Il a indiqué que la mise en place du bulletin statistique n'est pas personnelle mais c'est le fruit des efforts d'une équipe. En outre il y a le partenariat des sociétés minières ainsi qu'un mécanisme de sponsoring qui a bien marché. Il a précisé que tout est mis en place pour que le travail de publication des statistiques soit continue. Il a également dit qu'il sera toujours là car sa maison.

Il a profité de l'occasion pour féliciter Messieurs SY SAVANE et BARRY à qui il a souhaité plein succès.

Au titre du 3e point de l'ordre du jour :

Monsieur Mamadou DIABY : a procédé à la lecture du procès-verbal de la précédente réunion; aucun amendement n'ayant été apporté au texte, le procès-verbal a été approuvé.

Monsieur Mamadou DIABY : a ensuite suggéré que la Commission Ad-hoc de rédaction du Rapport ITIE-GUINEE 2019 - 2020 fasse un bref compte rendu de ses travaux. La suggestion ayant été retenue, Monsieur DIABY a passé la parole à Elhadj NABE, Consultant National.

Elhadj NABE : a informé qu'une commission a été mise en place lors de la dernière réunion. Cette commission a été chargée de rédiger le rapport assoupli ITIE-GUINEE portant sur les exercices 2019 et 2020.

Cette commission a été scindée en deux sous commissions : une sous commission chargée des informations contextuelles et une sous commission chargée des données chiffrées.

Elhadj NABE : a expliqué qu'habituellement un Administrateur Indépendant est recruté pour la production du rapport ITIE. Tel n'est pas le cas cette fois-ci compte tenu du COVID-19 et compte tenu du gel des fonds de la Banque Mondiale destinés à la réalisation des rapports ITIE-GUINEE 2019 et 2020, le comité de pilotage a décidé de rédiger lui-même un rapport assoupli portant sur les exercices 2019 et 2020. Un certain nombre d'information a été déjà collecté. Les travaux de la commission se poursuivront la semaine prochaine.

Monsieur Mamadou DIABY : a signalé que Monsieur Wagué va remplacer Monsieur SY SAVANE dans la commission initialement constituée et Monsieur SOW remplacera Monsieur Aboubacar KOUROUMA.

Monsieur Mamadou Gando BARRY : a posé des questions sur la manière de déterminer le seuil de matérialité. Ce seuil est-il validé par quelle instance du gouvernement ?

Elhadj NABE : a répondu que le seuil de matérialité est fixé et validé par le comité de pilotage qui est habilité à le faire conformément à la Norme ITIE. ³

Elhadj Cheick KEITA : a donné des explications sur ce mode, de détermination du seuil de matérialité qui est fixé à l'issue d'une étude de cadrage. Ce seuil a évolué avec le temps : de 700.000.000 FG à 2 milliards et de 2 milliards à 5 milliards.

Monsieur Abdoulaye SOUMAH : a précisé que l'ITIE-GUINEE a déjà produit 14 rapports. Il a ajouté qu'en ce qui concerne le seuil de matérialité l'on doit tenir compte d'un taux de couverture d'au moins 95%.

Au titre des divers. Monsieur DIABY a informé les membres du comité du décès du père de Monsieur Moussa MAGASSOUBA, représentant de la SAG dans le Comité de Pilotage.

Dr Alpha Abdoulaye DIALLO. a informé le comité que la Guinée, le Sénégal et le Burkina Faso sont entrain de travailler sur la question du genre qui constitue à l'heure actuelle une des préoccupations de l'ITIE.

Il a en outre souligné l'expérience de la Société Civile Guinéenne en matière de préparation de la validation. Plusieurs pays s'inspirent actuellement de l'expérience Guinéenne.

Monsieur Mohamed Lamine SY SAVANE : avant de lever la séance a remercié les uns et les autres et les a rassuré de sa volonté et de celle du Vice-président à s'acquitter honorablement de la noble mission qui leur est confiée. Il a invité tout le monde à l'apaisement et à l'accompagnement du Comité National de Rassemblement pour le Développement (CNRD).

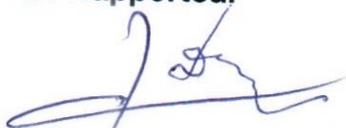
conclusion

Au terme de la réunion, le comité est parvenu aux conclusions suivantes :

1. Le comité a souhaité la bienvenue au nouveau Président et au nouveau Vice-président tout en leurs souhaitant plein succès dans leur mission ;
2. Le comité a félicité et remercié tous les membres sortants pour les loyaux services rendus à l'ITIE-GUINEE ;
3. Le comité a approuvé le procès-verbal de sa réunion du 18 Novembre 2021 ;
4. Le comité a félicité le collège de la Société Civile pour les efforts qu'il ne cesse d'entreprendre dans le cadre de la mise en oeuvre de l'ITIE.

Conakry, le 20 Décembre 2021

Le Rapporteur



M. Mamadou DIABY

Le Président



M. Mohamed Lamine SY SAVANE